

Baronnies

en drôme provençale

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

26110 NYONS - www.cc-bdp.fr

Le dossier

Budget 2022, Une année intense, fondamentale et structurante



Projet réhabilitation siège
annexe CCBDP Buis-les-Baronnies

PAGE 4 / 9

Le budget 2022

PAGE 10 / 11

Les actualités
de votre Communauté

PAGE 12 / 13

La vie
de la Communauté

PAGE 14

Votre Communauté en
images

ARNAUD

ASSAINISSEMENT

ASSAINISSEMENT
DES BARONNIES

NYONS
VAISON
BUIS

04 75 27 90 40
04 90 36 22 44
04 75 27 97 43

www.arnaudassainissement.com



RODARI Éric
Bâtiment

Maçonnerie générale
- Toiture -
Neuf et Rénovation



Nyons
Zinguerie

COUVREUR / ZINGUEUR / ARDOISIER

 NYONS ZINGUERIE

26110 Nyons
Tél 06 78 67 68 63 - rodari.eric.bat@orange.fr
www.nyons-zinguerie.fr

NC

Créations
Depuis 1981

ARTISAN
AGENCEUR
D'INTERIEUR

MEUBLES & DRESSING
DESIGN & TRADITION
SALLES DE BAINS
CUISINES

Atelier & Show room
Route d'Orange - 26110 VINSOBRES - ☎ 04 75 27 61 36
infos@nc-creations.com www.nc-creations.com



DUFOUR

- PLÂTRERIE -

Plaques de plâtre
Faux plafonds
Isolations



Z.A. Les Laurons • 26110 NYONS
Tél. 06 49 75 45 19 - contact@dufour-platrerie.fr

brajavesigne.fr



Siège social :
21 Av. Frédéric Mistral
84100 ORANGE
Tél. 04 90 34 34 42

Créée en 1986 lors de l'association
de Paul Braja et de Jacques Vésigné,
entrepreneur du Tricastin, l'entreprise
n'a jamais cessé de s'accroître au fil des ans.

Aujourd'hui, le groupe Braja Vésigné est fort de :

- 650 salariés • 14 sociétés de travaux • 1 laboratoire central agréé Laboroute
- 11 postes d'enrobage • 1 usine de liants

Nos activités : • Aménagements Publics • Travaux Routiers
• Électrification et éclairage public • Réseaux humides • Espaces verts





CONNEXION
PARTENAIRE  **boulanger**

NYONS

ZA Laurons • 04 75 26 22 76

DÉPÔT LÉGAL À PARUTION

Régie publicitaire :

 **af**
COMMUNICATION
VOTRE LABOT DE HASILITE

04 75 51 88 40 Fax 04 75 53 75 65 info@afcommunication.com

SIÈGE SOCIAL
10 allée Hispano Suiza | ZA de Fortuneau - 26200 MONTÉLIMAR 

www.afcommunication.com

Au Jardin des Baronnie *Pépinière Ornementale*

Plantes méditerranéennes
et aromatiques.
Oliviers, arbres fruitiers et d'ombrage
Lavandes, rosiers, terreaux, poterie...

À 5 minutes de Nyons - Route de Gap - 26110 LES PILLES
☎ 04 75 27 33 05 - www.jardin-baronnies.fr 




Société Artisanale de Menuiserie Ébénisterie
Menuiseries extérieures - Bois - PVC - Alu
Escalier - Parquet - Vitrierie - Cuisine

7 rue du Four à Chaux - 26110 NYONS - ☎ 04 75 26 09 92
same@menuiseriesnyons.fr - <https://menuiseriesnyons.fr>



Édito du Président

► 2022, Une année Intense, Fondamentale et Structurante.

► Ces articulations et propositions budgétaires sont le résultat des travaux menés par le Comité Exécutif et la Commission Permanente.

Elles correspondent aux enjeux et objectifs qui nous incombent dans le cadre de l'exercice des compétences déléguées ou des impératifs qui nous sont conférés par les textes de loi, décrets et qui s'imposent à notre intercommunalité. Nous avons pu cependant les bâtir dans le cadre du maintien des taux de fiscalité.

► Par contre, sur la filière Déchets, cela ne peut pas être possible car nous sommes confrontés aux réalités d'accroissement des coûts qui nous sont infligés en collecte, transport et traitement et par l'augmentation mécanique et planifiée des taxes telles que la TGAP... C'est pour cela que face à ces enjeux majeurs et exponentiels, cette année est cruciale dans les différents travaux qu'il va nous falloir entreprendre, pour malgré tout résister, du moins mal possible, devant ces hausses des coûts. C'est un défi difficile et délicat auquel nous pouvons répondre qu'avec un Bloc Communal vigilant, coopératif, solidaire et structuré dans ses engagements et ses actions...

► Bien évidemment, comme je l'exprime régulièrement, nous nous efforçons en toute conscience et sans relâche, de maîtriser les coûts de ces réalités d'exercice de nos compétences. De manière insistante, nous rappelons, sous l'autorité et par l'action de notre DGS, à l'ensemble des services, cet enjeu essentiel du fonctionnement, de notre engagement en tant qu'Élus, de gérer au plus près les réalités budgétaires.

► Notre seule et unique mission et notre engagement sont de veiller sans faillir au bon exercice de nos compétences, à leur efficacité et à leur rayonnement sur le territoire, d'être au service et à l'écoute des 67 communes, d'être liés et soudés, de porter et respecter les vraies valeurs essentielles et fondamentales du Bloc Communal : Communes/Communauté au service des habitants de ce Territoire.

► Très certainement, tout n'est pas parfait et peut, peut-être, porter à interrogation, ou être simplement mal compris. L'ensemble des vice-présidents de la Commission Permanente, du Comité Exécutif et moi-même sommes disponibles pour écouter, analyser et appréhender avec clairvoyance, si cela nécessite des évolutions et corrections à mener dans la mesure du possible...

► Par ailleurs, tout le travail, réflexions, propositions qui doivent être menés dans le cadre du Projet de Territoire, présidé et piloté par le 1^{er} vice-président Michel GREGOIRE, vont certainement conduire à tracer des évolutions, des orientations nouvelles, si le Conseil Communautaire les valide et que leurs financements soient collectivement assurés et assumés.

► Je précise également qu'au niveau des investissements programmés, ce sont pour l'essentiel, des opérations d'investissement qui ont été envisagées dans le cadre des travaux de fusion. Pour le reste, ce sont en fonction des travaux des commissions et des évolutions et orientations proposées par la Région, l'État ou autre qui nous amènent à tracer certaines opérations.

► Pour finir, il faut bien noter que de manière récurrente, et de plus en plus, les services de l'État, de la Préfecture et des diverses administrations, mettent la Communauté au cœur de tous les programmes, actions, contrats, conventions, sans qu'on ait pour autant de compétence en la matière.

► Pour autant, avec ferveur, j'ose espérer que les services de l'État nous consacreront toute l'attention nécessaire pour juger et veiller à la préservation de nos équilibres et de notre Périmètre Communautaire, qu'ils ont d'ailleurs imposé à la fusion de 2017 aux 67 communes issues des 4 communautés.

► Ceci est indispensable, et qu'ainsi fort de leurs soutiens éclairés, positifs et constructifs, ils nous permettent de poursuivre sereinement nos missions et nos actions, et qu'ils nous accompagnent, pour qu'on réponde avec cohérence aux enjeux qui se projettent à nous, à notre Territoire, ses Communes et ses Citoyens.

► Cela doit naturellement se mener dans l'Unité, la Solidarité, l'Engagement et le Respect, valeurs humaines fondamentales pour assumer, assurer et honorer notre Engagement Individuel et Collectif d'élus et de Citoyens des Baronnies en Drôme Provençale.

Respectueusement,

Thierry DAYE

Président de la Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale



BUDGET 2022

Une année Intense, Fondamentale et Structurante...

Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2021

Leur approbation à la grande majorité témoigne à la fois de la gestion rigoureuse des comptes publics et du respect des engagements et des orientations tracées lors du débat d'orientation budgétaire 2021.

Avant de procéder au vote du budget de l'année, les conseillers communautaires doivent approuver la gestion budgétaire de l'année précédente. Ils se sont donc prononcés sur le compte de gestion (réalisé par le comptable public) et le compte administratif de chaque budget. Ces documents reflètent la réalité des comptes de l'année écoulée avec un excédent reportable pour 2022 de 2 444 972 € sur le Budget Général.

Michel GREGOIRE, 1^{er} Vice-Président territorial, a présidé les votes des comptes de gestion et des comptes administratifs. Il a exprimé son soutien au Président Thierry DAYRE et défendu les propositions budgétaires 2022.

L'année 2021 a été marquée par une forte reprise économique après une année 2020 caractérisée par la crise sanitaire et ses effets négatifs sur les recettes (diminution de la taxe de séjour et de la fiscalité professionnelle).

Comme tout un chacun, la CCBDP a été confrontée à la forte augmentation des coûts de l'énergie, qui n'est pas sans conséquence sur l'évolution du budget de fonctionnement de la structure.

Cependant, les choix budgétaires 2021 opérés par la CCBDP en matière de fiscalité ont permis de sauvegarder une capacité d'autofinancement nette de 1.5 M€ en 2021 (contre 0.5 M€ en 2020).

Ce niveau d'autofinancement est indispensable afin d'inscrire l'intercommunalité dans une perspective d'équilibre budgétaire raisonnable, aux regards des compétences et services exercés, et d'autoriser les projets d'investissements envisagés sur notre territoire dans le cadre du Rapport d'Orientation Budgétaire.

Néanmoins, la contrainte d'autonomie financière qui s'impose au budget annexe ordures ménagères est précaire surtout au regard des réalités des coûts et des taux de cette filière.

2022 VA ÊTRE UNE ANNÉE DENSE AVEC, ENTRE AUTRES :

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



- ▶ Poursuite des diagnostics et études concernant l'élaboration du SCoT Rhône Provence Baronnies avec en filigrane la loi ZAN et son application territoriale.
- ▶ Poursuite des travaux pour bâtir notre Projet collectif du Territoire en corrélation avec ceux du SCoT.
- ▶ Finalisation du PCAET en lien avec notre Projet de Territoire et le SRADDET.
- ▶ Définition d'un schéma des mobilités durables et d'un schéma directeur cyclable.

HABITAT

- ▶ Lancement d'une étude opérationnelle d'habitat programmée en lien avec les deux communes classées Petites Villes de Demain, déterminer deux Opérations programmées : revitalisation urbaine et revitalisation rurale.
- ▶ Préfiguration d'un PLH territorial et soutien des actions SPPEH et PIG.

ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE ET MOBILITÉ DOUCE

- ▶ L'arrivée du nouveau technicien permet de mettre en œuvre les projets qui ont été présentés en délibération en 2021 et 2022 : *Base Trail, Projet aménagement vélo route voie verte...*



ECONOMIE ET DÉVELOPPEMENT

- ▶ Poursuite des accompagnements d'entreprises, des aides aux commerces et l'artisanat.
- ▶ Poursuite des études pour la création de nouvelles zones d'activités (Buis, Nyons etc...) d'intérêt communautaire, accompagnement des communes pour appréhender la potentialité et enjeux de zones mixtes communales.
- ▶ Convention avec la CCI et la Chambre des Métiers pour accompagner les artisans commerçants.
- ▶ Poursuite des travaux sur l'installation et la transmission en agriculture avec les partenaires privilégiés des différentes filières.
- ▶ Engagement de la démarche d'attractivité en lien avec le Projet de Territoire en s'intégrant également à la démarche départementale « Drôme C'est ma Nature ».
- ▶ Etat des lieux du territoire en termes d'emplois, formation et chômage, en relation avec nos partenaires institutionnels.

TOURISME ET DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Les thermes, Montbrun-les-Bains



- ▶ Nouvelle convention d'objectifs avec l'Office de Tourisme, poursuite et développement de la promotion Drôme Provençale.
- ▶ Candidature au Label Famille Plus.
- ▶ Lancement d'une étude stratégique et travail prospectif « Eau et Tourisme ».
- ▶ S'investir et accompagner, en termes d'ingénierie, sur des opérations touristiques : *réhabiliter et développer la Maison des Vautours à Rémuzat; renforcer, développer et dynamiser la thématique « Bien-Etre et Thermalisme » aux côtés de la commune de Montbrun-les-Bains et avec les différents partenaires.*

MUTUALISATION

- ▶ S'assurer que ce qui a été mis en place fonctionne et corresponde aux attentes imaginées.
- ▶ Si nécessaire, faire évoluer, modifier et rester à l'écoute de l'ensemble des communes.

VOIRIE, ADN



- ▶ **Voirie** : engagement autofinancement complet comme prévu et appliqué en 2019.
- ▶ **ADN** : paiement des acomptes conformément au plan prévu et énoncé le 29 juin 2021 - Avenant numéro 3, conventions 772 200€, pour environ 3 450 prises.
- ▶ Appréciation des résultats de l'audit entrepris et impact sur notre territoire.
- ▶ Poursuite de la tenue des engagements financiers conformément au plan de financement.
- ▶ Faire le point sur le développement et la mise en place de la fibre pour les professionnels.

GEMAPI

- ▶ Réintégration d'une technicienne ingénieure en charge des missions de coordination COTECH/PIL, composé de l'ensemble des élus délégués dans les 4 syndicats (suivi, analyse et accompagnement).

SPANC IRRIGATION ASSAINISSEMENT, (CONTRATS ZRR)

- ▶ Sollicitation du Département par le Vice-Président pour mettre en place une forme de substitution, à ceux qui avaient engagé l'Agence de l'Eau sur les réhabilitations des ANC et qu'elle a stoppé.
- ▶ Gestion et mise en place en démarche de mutualisation du contrat dit ZRR.
- ▶ Délibération du Conseil sur le principe d'une convention avec une communauté de communes voisine afin de traiter les contrôles sur les diagnostics ventes.
- ▶ 2022 devrait voir la traduction stratégique du projet de développement du schéma d'irrigation en Sud Drôme et Vaucluse...



PETITE ENFANCE

- ▶ Revalorisation significative des grilles indicatives du secteur de la petite enfance.
- ▶ Réseau petite-enfance, travail autour du livre et du jeu, formation accueil enfant porteur de handicap.
- ▶ Déploiement du Portail famille.
- ▶ Réactualisation du Portrait social du territoire (analyse données démographiques...).
- ▶ Programmation de dépenses d'investissements envisagée en lien avec la CAF et subventionnée à hauteur de de 50 % à 80%.
- ▶ Projet de la Maison de l'enfance à Buis-les-Baronnies et une stabilité des coûts de gestion sur les structures régies en gestion déléguée.

ENFANCE JEUNESSE

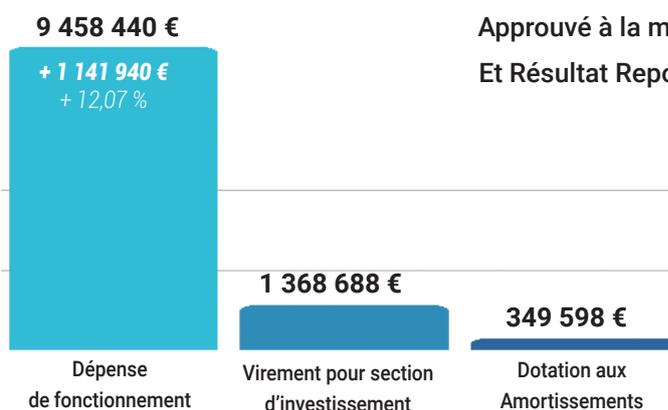


- ▶ Poursuite et accompagnement des actions existantes.
- ▶ Lancement accueil jeune à Buis-les-Baronnies et Séderon.
- ▶ Déploiement du Portail familles.
- ▶ Le SASé (Service d'Accompagnement Socio-éducatif) avec une équipe enfin de 4 agents.
- ▶ Un(e) coordinateur(trice) enfance jeunesse.
- ▶ Diagnostic Jeunesse (participatif) avec les jeunes et en lien avec le Projet de Territoire.
- ▶ Aide à la formation BAFA/BAFD.
- ▶ Réflexion sur un projet de développement culturel en lien avec le Projet de Territoire
- ▶ Mise en place d'un pilotage du pôle et coopération de la CTG.
- ▶ Poursuite des conventionnements de partenariat avec les associations gestionnaires.

BUDGET 2022

Un budget dynamique, prospectif et structurant pour un exercice normal et une année fondamentale

BUDGET DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES : 11 176 726 €



Approuvé à la majorité absolue

Et Résultat Reportable pour 2023 de 1 800 164€

Charges à Caractère Général : + 490 500 €



Hausse des coûts
Energie et Carburant + 63 000€

Honoraires

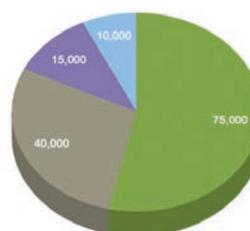
Etude économique + 27 000 €
Solde VIZEA Mobilité + 10 500 €
Diagnostic Habitat PLH + 97 000 €

Services extérieurs

Contrat Zone de Revitalisation Rurale ZRR + 47 000 € (80 % sub.)
Prestations Etudes Tourisme et SPPEH + 51 000 € (80 % sub.)
Hausse des coûts de traitement OM + 195 000 €

Charges de personnel : + 140 000 € Net Augmentation charges Brutes : + 5.33 %

dont la revalorisation de la grille indiciaire et des Régimes indemnitaires de la Fonction publique



Remplacement de poste OM (maladie) +75 000€
Petite Enfance complément d'effectifs + 40 000 €
Enfance Jeunesse CTEAC + 15 000 €
Contrat Local de Santé + 10 000 €

Autres charges de gestion courante : Subvention Budget Annexe Portage de Repas + 45 000 €

Dépenses d'investissement : 8 890 680 € Dont 1 712 210€ à réaliser 2021

Les dépenses d'investissement concernent à la fois la réalisation d'équipements et de travaux et le remboursement des emprunts. Elles comprennent entre autres les opérations liées à :

Aménagement des sentiers de l'Eygues (Au fil de l'Eygues)...	10 300€	Étude Schéma des Mobilités Durables	140 000€
Aménagement et la réalisation d'une voie douce.....	639 720€	Espace Test Agricole	20 000€
Les travaux de voirie d'intérêt communautaire avec une enveloppe de 1 741 390€ et 560 350 € autres voiries		Projet de la Maison de l'Enfance à Buis-les-Baronnies ...	1 679 900€
Signalétique d'Information Locale sur le Pays de Buis-les-Baronnies et les Hautes Baronnies	125 000€	L'aménagement de locaux du personnel technique	50 000€
Réhabilitation du siège social annexe de Buis-les-Baronnies, mise aux normes d'accessibilité, rénovation énergétique du bâtiment, agencement	700 000€	Salle de réunion / formation à Buis-les-Baronnies	256 800€
		Divers matériels techniques et informatiques, entretiens et réparations des Bâtiments	750 000€
		Remboursement des emprunts	397 000€
		Écritures d'ordres	28 000€

BUDGET 2022

Un budget dynamique, prospectif et structurant pour un exercice normal et une année fondamentale

BUDGET DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Maintien des Taux des Taxes Locales

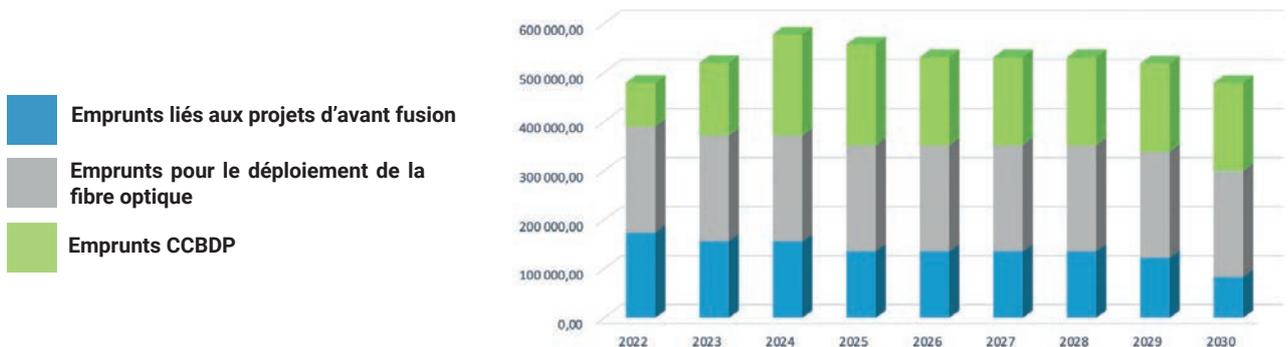
Taxe Foncier Bâti : 6,95 %
 Taxe Foncier Non Bâti : 17,29 %
 Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : 6,03 %
 Fiscalité Professionnelle de Zone (FPZ) : 27,53 %

Recette de Gestion : 10 531 918 €

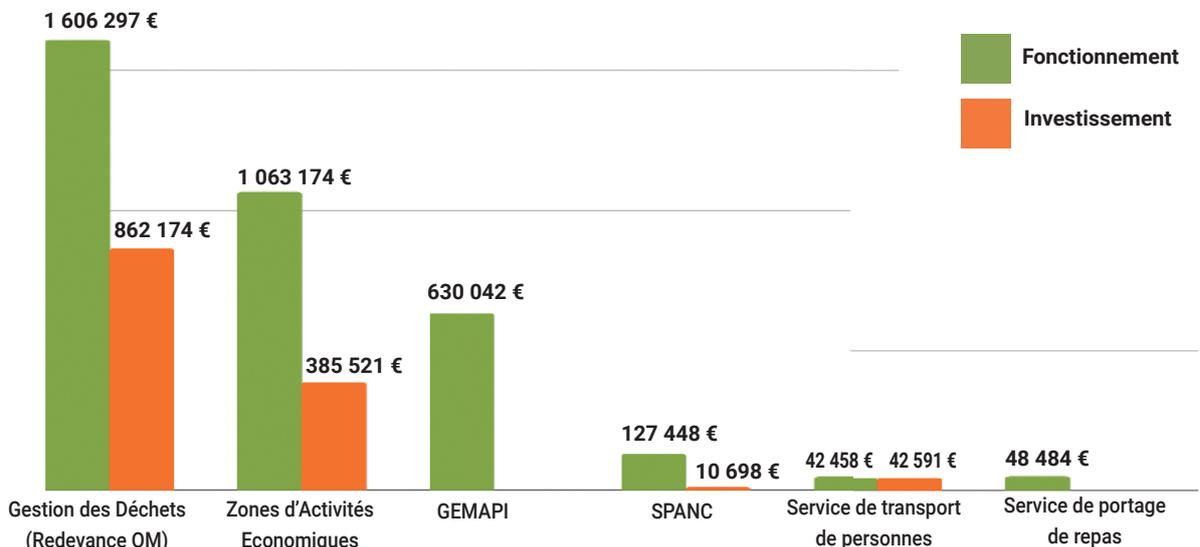
Soit une augmentation de + 1 119 680 €

- ▶ Produits de Services et Vente : + 321 900 €
- ▶ Produits Impôts et Taxes : + 485 000 €
- ▶ Dotations et Subventions : + 312 780 €

UN ENDETTEMENT MAÎTRISÉ POUR DES PROJETS



BUDGETS ANNEXES EN CHIFFRES



Gestion des déchets, collecte et traitement



Taux de TEOM - Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Val d'Eygues : 10.95%

REOM - Redevances Ordures Ménagères

Pays de Rémuzat : 155 €

Pays des Hautes Baronnies : 180 €

Pays de Buis -185 €

Pourquoi cette augmentation en 2022 ?

- ▶ Poursuite de l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) de + 8 €HT pour les déchets.
- ▶ Hausse subite de + 15% de révision de prix des marchés de traitements des déchets.
- ▶ Hausse des carburants et énergie.
- ▶ Nécessité de poursuivre les investissements obligatoires et les programmes en cours : conteneurs cartons marrons, conteneurs de collecte sélective, camion benne, travaux de sécurité du quai de transfert et des déchèteries, réhabilitation de la déchèterie de Buis-les Baronnies et étude pour la déchèterie de Séderon, composteurs biodéchets et études sur collecte et traitement.

Extrait du Rapport d'Orientation Budgétaire, présenté par le Président Thierry Dayre en Conseil le 29 mars 2022



Christian CORNILLAC
Vice-Président
Gestion des Déchets

« C'est une année charnière qui va demander l'engagement et l'investissement de toutes et tous de façon dynamique et structurée. Le Bloc Communal doit être soudé et solidaire pour mettre en œuvre et affronter les enjeux majeurs de cette filière déchets, aujourd'hui et dans les années à venir, avec un horizon sombre et pesant.

Comme j'ai pu le dire à Mévouillon et Villeperdrix, il va s'enchaîner un certain nombre de réunions de travail et de Commissions, sur la base de différents modèles afin de faire face aux enjeux et évolutions auxquels nous sommes confrontés.

Nous allons commencer par rendre compte et nous appuyer sur l'analyse diagnostic et les constats établis par le Cabinet d'études dans sa mission.

Il va falloir redéfinir les différents règlements qui régissent cette compétence de la filière déchets dans son application territoriale, par exemple les relations et les liens Communes / Communauté, les déchèteries et leurs fonctionnements, les conteneurs et leurs emplacements...

Par ailleurs, nous devons bâtir et structurer collectivement une stratégie commune de communication, de sauvegarde et de respect du Service Public Gestion des Déchets.

Nous allons mettre en place une organisation de colonnes et conteneurs pour les cartons bruns en coordination avec les Communes, organiser une collecte des encombrants après une réflexion de situation en amont avec les Communes.

Nous allons appréhender, avec lucidité et méthode, les conditions d'organisation et de gestion des biodéchets sur notre Territoire, pour proposer la mise en place de

solutions adaptées et progressives en fonction des réalités de situation constatées :

- Une première action va être une action intensive sur les composteurs individuels et une approche concertée avec les communes sur les composteurs collectifs.

- Nous allons également mener une étude technique et financière territoriale sur la mise en place de la collecte des conteneurs semi-enterrés ou auto-portés.

- Est prévu le renouvellement d'une benne, l'aménagement des locaux pour le personnel de collecte, la réhabilitation de la déchèterie de Buis-les-Baronnies et une étude technique pour la réhabilitation de déchèterie de Séderon.

Nous sommes membres adhérents du Syndicat SYPP (depuis la délibération du 28/02/2017) où nous devons être présents et actifs car les enjeux sont majeurs aujourd'hui et colossaux demain. Je rappelle que le SYPP, face à la véritable problématique de l'enfouissement, qui devient tragique en impact financier, a lancé depuis 2016 une réflexion pour limiter le volume des déchets enfouis et favoriser l'optimisation de capacité de recyclage.

Celui-ci a donc lancé en 2020 une délégation de service public permettant la construction et l'exploitation d'une unité de tri, valorisation, traitement des ordures ménagères et des encombrants des déchèteries, sous le nom de SYPROVAL.

Le groupe PAPREC a été choisi par le SYPP pour imaginer, construire et gérer le nouveau site d'exploitation. Le Syndicat va investir 41 millions d'euros dans cette usine qui devrait être opérationnelle en 2023».



Olivier SALIN
Vice-Président
Délégué au SYPP

RÉDUIRE SES DÉCHETS,

c'est réduire son impact sur l'environnement et réduire le coût de leur traitement.
En s'y efforçant, on a tous.tes à y gagner !



Le tri à la source des biodéchets sera une obligation réglementaire dès 2024.* Les objectifs sont d'augmenter le recyclage des déchets organiques et d'en réduire les quantités orientées vers la décharge ou vers l'incinération.

Des composteurs sont proposés à l'achat, avec une prise en charge de plus de 50% par la Communauté de communes. **Sur un prix moyen de 72 € le composteur, le reste à charge pour l'utilisateur sera de 30 €.**



Ainsi la Communauté de communes des Baronnies en Drôme provençale souhaite mener une politique volontaire en matière de traitement des déchets domestiques en soutenant financièrement le compostage individuel.



* loi du 10 février 2020, relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire.

FAMILLE PLUS ➤ Candidater au label



Ce label vise à répondre aux attentes des familles et des enfants en améliorant les prestations et les services des communes touristiques du territoire. Il a pour but de faciliter l'identification de l'offre touristique proposée aux familles et sa promotion en France comme à l'étranger.



Le label permet aux familles de bénéficier d'un accueil et de prestations adaptés à leurs besoins. Ces besoins sont pris en compte, à tous les niveaux, puisqu'il s'agit d'une démarche globale qui associe les services des collectivités, de l'office de tourisme et des prestataires.

La candidature à la démarche Famille Plus devrait être validée à l'automne 2022 par le Comité National de gestion du label. Les 1^{ères} actions de promotion du label se mettront en place début 2023.

QUELLES SONT LES PLUS-VALUES DU LABEL ?

➤ Pour les prestataires

Se différencier sur le marché de l'offre touristique, en faire un atout distinctif fort qui constitue un véritable critère de sélection pour les familles.

Développer la clientèle famille, sous toutes ses formes et fidéliser les clients de demain.

S'engager dans une démarche de qualité nationale reconnue et accélératrice de progrès.

Rassurer la clientèle famille, garantir une qualité de service et d'accueil qui répond à leurs attentes.

➤ Pour le territoire

Bénéficier d'une **feuille de route**, de **structurer l'offre et d'offrir aux collectivités un accompagnement pour mieux accueillir les familles**.

Se différencier et indiquer notre volonté d'accueil des familles et des enfants grâce à un **logo facilement reconnaissable**, et des outils de communication intégrables à la communication locale.

Intégrer un réseau national dynamique pour bénéficier d'une forte reconnaissance et profiter d'échanges avec d'autres acteurs touristiques.

Pour plus d'informations sur le Label Famille Plus et intégrer la démarche :

CCBDP : Manon TREMOULET : m.tremoulet@cc-bdp.fr / 04 75 26 34 37

Office de Tourisme des Baronnies en Drôme Provençale : Mylène SAVOYE : mylene@baronnies-tourisme.com / 04 75 26 10 35

DES AIDES À LA FORMATION DU BAFA

Depuis janvier 2022, la CCBDP a mis en place une aide financière directe pour accompagner les jeunes du territoire à devenir animateurs formés au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs(trices) (BAFA) et Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeurs(trices) (BAFD).

Cette aide se situe entre 150 et 300 € en fonction du quotient familial. Pour en bénéficier, il suffit d'être âgé de 17 à 25 ans et d'habiter sur le territoire de la CCBDP.

Elle a pour but de favoriser les accueils de loisirs du territoire à trouver des animateurs formés. Elle permet d'inciter les jeunes à découvrir la vie locale et l'animation socioculturelle, en faisant une première expérience en tant qu'animateur auprès du jeune public dans un accueil de loisirs du territoire. Cette aide financière de la CCBDP est complémentaire aux aides existantes de l'Etat et Caf.



Cette démarche s'inscrit dans le cadre des actions Enfance-Jeunesse de la CCBDP confiées à Éric RICHARD, Vice-Président en charge de cette compétence.

Contact Enfance Jeunesse - Eric RICHARD : Vice - Président - Aïcha QUEMENEUR Responsable pôle Enfance Jeunesse a.quemeneur@cc-bdp.fr / 04 75 26 97 79

HABITAT - LOGEMENT - OPAH



Une étude pour la mise en place d'opérations programmées

Dans le cadre de sa politique du logement et du cadre de vie, la CCBDP souhaite réaliser en 2022 une étude pré-opérationnelle pour la mise en place d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat dite « OPAH » sur son territoire.

- ▶ Pour la CCBDP, les OPAH se préparent en 2022 avec :
 - une phase de diagnostic qui recensera les dysfonctionnements dans des périmètres choisis (exemples : problèmes urbains, fonciers, sociaux, d'état du bâti, conditions de vie des habitants...)
 - une étude préalable qui préconisera les solutions à apporter aux dysfonctionnements soulevés lors du diagnostic.
- ▶ À l'issue de cette étude, en 2023, les OPAH seront mises en place et formalisées par convention. La mission de « suivi-animation » pour informer, conseiller et accompagner les bénéficiaires au montage de dossiers sera confiée à un opérateur externe.
- ▶ Ces OPAH seront menées de concert avec les projets identifiés dans le cadre du « Programme Petites Villes de Demain », programme national dont bénéficie actuellement les villes de Nyons et Buis-les-Baronnies.

Ce projet fait suite au Programme d'Intérêt Général (PIG) « Drômois » financé par la CCBDP depuis 2007 et désormais clôturé. A titre d'exemple, en 2021, le PIG a permis d'accompagner 37 propriétaires occupants, de visiter 64 logements et d'engager 36 dossiers de demande d'aide pour la réhabilitation de travaux d'un montant total d'environ 477 000€.

Une OPAH c'est quoi ?

- >> une offre partenariale qui propose une ingénierie et des aides financières pour la rénovation de logements à destination des propriétaires occupants, des propriétaires bailleurs ou encore des locataires.
- >> peut porter sur la réhabilitation de quartiers, sur un ou des centres urbains anciens, des bourgs ruraux dévitalisés, des copropriétés dégradées ou sur l'adaptation de logements pour les personnes âgées ou handicapées.
- >> une convention de 3 à 5 ans signée entre l'Etat, l'Anah (Agence Nationale de l'Amélioration de l'habitat) et la collectivité contractante qui sera ici la Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale. Ce contrat expose le diagnostic, les objectifs, le programme local d'actions et précise les engagements de chacun des signataires.

FISAC :

Animer, développer, moderniser le commerce, l'artisanat et les services des Baronnies en Drôme Provençale

Bilan du Fond d'Intervention pour le Service de l'Artisanat et du Commerce 2017-2021

Quels objectifs ?

Dynamiser l'offre commerciale

Coordonner les acteurs du commerce

Professionaliser les pratiques commerciales

Booster les démarches collectives

Aider à l'investissement de développement et de modernisation des entreprises

Des aides directes pour 25 entreprises sur notre territoire

(communes qui ont été concernées : Buis-les-Baronnies, Condorcet, Mirabel-aux-Baronnies, Montbrun-les-Bains, Nyons, les Pilles, Rémuzat, Sahune, Sainte-Jalle, Séderon, Venterol)

-  11 restaurants/snacks/ vente à emporter
-  3 boulangeries
-  3 épiceries
-  2 boucheries
-  2 menuiseries
-  1 magasin de décoration
-  1 salon de thé
-  1 salle de sport
-  1 magasin de produits du terroir



Pour un investissement total
de 1 197 471 € de travaux

LE FISAC, EN RÉSUMÉ

- 1** La CCBDP joue un rôle fondamental. Sans elle il n'y aurait pas de soutien financier de l'Etat.
- 2** Des investissements qui sont réalisés en très grande partie par les artisans locaux.
- 3** Un programme qui permet de renforcer l'armature commerciale et artisanale dans les bourgs centre et villages centre et qui dynamise le tissu économique.

► La réalisation d'un état des lieux, l'élaboration d'un programme d'action en 2017 et enfin la sélection de la candidature de la CCBDP à une Opération Collective de Modernisation en Milieu Rural (OCMMR), ont permis d'aboutir à la **mise en place d'un plan d'actions au service des entreprises commerciales et artisanales des Baronnies en Drôme Provençale.**

► Au travers de ce programme, la Communauté de communes joue son **rôle de fédérateur et d'interface** entre les services de l'Etat, la Région AURA et les compagnies consulaires.



► La Chambre de Commerce et d'industrie de la Drôme et la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Drôme ont mis en œuvre des actions d'accompagnement pour aider les petites entreprises locales à s'adapter aux mutations de leur environnement et d'assurer à plus long terme le maintien et le développement d'activités économiques sur les Baronnies en Drôme provençale.

► Ces accompagnements se sont traduits par la réalisation de diagnostics individuels auprès des entreprises selon plusieurs thématiques.

- **Plus de 40 entreprises du territoire ont pu améliorer leur communication** et leur visibilité numérique pour fidéliser la clientèle ou générer du trafic en magasin.

- **Une dizaine d'entreprises a pu être accompagnée pour repenser leur agencement** en boutique et le merchandising de leur commerce.

- **Une dizaine de chefs d'entreprise a pu bénéficier d'un accompagnement pour faire le point sur leurs stratégies d'entreprise** autour de problématiques diverses telles que le management, l'organisation du travail, la sécurité, la partie commerciale...

Contact Développement Economique : Jean-Jacques MONPEYSEN - Vice-Président
Richard LAMY Responsable du Pôle Economie - Tourisme - r.lamy@cc-bdp.fr / 04.75.26.98.88
Cécilia LAURENT Chargée de mission Economie - c.laurent@cc-bdp.fr / 04.75.26.97.72

DES CONSEILLERS NUMÉRIQUES INTERCOMMUNAUX mis à disposition des communes

Grâce au dispositif « inclusion numérique » du Plan de Relance de l'État et avec le soutien de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG), les élus communautaires ont décidé de se positionner afin de permettre au territoire des Baronnies de bénéficier de 3 Conseillers Numériques intercommunaux.

Qui sont-ils ?

- ▶ **Michelle LEFORT** a intégré l'association nyonsaise Asoft
- ▶ **Sophie VALENTIN** est mise à disposition de l'association Aventic, l'espace public numérique de Sahune
- ▶ **Anaël RAFFIN**, en poste à la CCBDP à Buis-les-Baronnies planifie ses interventions avec les communes volontaires du Pays de Buis et des Hautes Baronnies

Ces 3 emplois, d'une durée de 24 mois, sont financés par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion Territoriale).



De gauche à droite : Didier Giren, président de l'association Aventic, Sophie Valentin, Michelle Lefort, Anaël Raffin et Jean-Luc Crucifix, président de l'association Asoft.

Quelles sont leurs missions ?

En assurant des permanences gratuites dans les communes de la CCBDP qui en font la demande, ils accompagnent les habitants dans la pratique des outils numériques pour :

Les usages quotidiens : travailler à distance, consulter un médecin, vendre un objet, acheter en ligne...

Les usages citoyens du numérique : s'informer, apprendre à vérifier les sources, protéger ses données personnelles, maîtriser les réseaux sociaux, suivre la scolarité de ses enfants...

Gagner en autonomie dans la réalisation des démarches administratives en ligne.

L'objectif est de combler le manque de professionnels médiateurs numériques et d'offrir aux habitants des solutions d'accompagnement pour découvrir ou se perfectionner dans la pratique de l'outil informatique.



LE MOT de Pascale ROCHAS

Vice-Présidente de la CCBDP - Déléguée au Pilotage et à la Coordination des Contrats partenariaux

Qu'est-ce que la Convention Territoriale Globale (CTG) ?

« Il s'agit d'un travail collaboratif engagé en 2018 entre la Caisse d'Allocation Familiale, la CCBDP et les acteurs professionnels du territoire qui a pour but de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants du territoire. Elle porte sur 4 axes de travail : la Petite Enfance et Parentalité ; l'Enfance Jeunesse et Animation de la vie sociale ; le logement et habitat cadre de vie et l'Accès aux droits, médiation numérique, inclusion numérique. »

Infos - Permanences

BUIS-les-BARONNIES Point Infos Jeunesse

13 av. de Rieucaud

- ▶ lundi de 14h à 17h - Contact : Anaël - Tél. 07 85 54 24 56

NYONS - en partenariat avec Asoft :

LA VITRINE - 11 place de La Libération

- ▶ lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h
- Contact - Tél : 04 75 27 72 96

MAISON DES ASSOCIATIONS - 29 Draye de Meyne - (2^e étage)

- ▶ lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 17h
- Contact - Tél : 04 75 26 61 19

REMUZAT, en partenariat avec l'association Aventic - Mairie

- ▶ lundi de 14h à 17h et VENDREDI 9h30 à 12h30
- Sur rdv - Contact - Tél. 04 75 27 02 02

SAHUNE en partenariat avec Aventic - Maison des Services

- ▶ lundi de 9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h
- ▶ mardi de 9h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30
- ▶ mercredi de 13h30 à 16h
- ▶ jeudi de 9h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30
- ▶ vendredi de 13h30 à 16h

SAINT-AUBAN-SUR-OUVEZE - salle Porte Basse

- ▶ mercredi de 14h à 17h - Contact : Anaël - Tél. 07 85 54 24 56

SAINT MAURICE-SUR-EYGUES - salle André Néri

Halle Juliette et René Roulet

- ▶ mardi de 14h à 17h - A partir du 26 avril
- Contact Michelle - Tél. 07 85 89 90 19

SAINTE-JALLE - Petite salle des fêtes - place Verdun

- ▶ lundi de 14h à 17h - Sur rdv - Contact - Tél. 04 75 27 02 02

SEDERON - Mairie

- ▶ mercredi de 9h à 12h - Contact : Anaël - Tél. 07 85 54 24 56

VINSOBRES - Mairie, Salle du Conseil

- ▶ mardi de 9h à 12h - Contact : mairie - Tél. 04 75 27 64 49



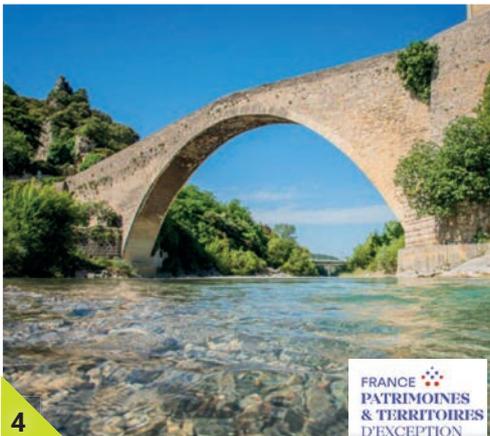
1



2



3



4



5

LE DÉBUT DE L'ANNÉE DANS LES BARONNIES

1 Les 26 mars et 2 avril 2022 ont eu lieu des distributions gratuites de compost dans les déchèteries de Buis-les-Baronnies et de Nyons. L'opération sera renouvelée en Octobre 2022 .

2 Jean Garcia, maire de Saint Maurice sur Eygues, a été décoré de la Légion d'Honneur par Madame La Ministre Jacqueline GOURRAULT, le 29 Janvier 2022

3 Conférence des Maires sous la présidence de Michel Grégoire, accompagné par le cabinet PALABREO

4 Le Pont Roman de Nyons s'expose en photo jusqu'au 3 Juillet sur les grilles du Jardin du Luxembourg à Paris, à l'occasion de l'exposition « France Patrimoines et Territoires d'exception »

5 Mise en place de plusieurs ateliers d'accompagnement à la transmission agricole en mars et avril 2022.

Vous ne recevez pas le magazine intercommunal ?

Vous pouvez :

- Vous rendre dans votre mairie ou à la Communauté de communes
- Le lire dans les publications du site www.cc-bdp.fr
- Contacter le service communication à l'adresse ci-dessous par téléphone ou par mail

Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale
Service communication
170 Rue Ferdinand Fert - Les Laurons - CS 30005 - 26110 Nyons
T. 04 75 26 90 78
contact@cc-bdp.fr



Baronnies Drôme Provençale Magazine - N°10 / mai 2022
Magazine intercommunal de la Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale
Directeurs de la publication : Thierry DAYRE, Michel GREGOIRE, Claude BAS, Alain NICOLAS
Rédaction - Mise en page : Service communication CCBDP
Conception graphique : Fuzz design
Régie publicitaire / Edition : AF COMMUNICATION
Crédit photographique : CCBDP : Service communication - OTBDP M.Mechineau- AURAT- R. Paya - Freepik- studiogstock
Tirage : 13 000 ex.
Dépôt légal à parution

Garage Bégot Eric

ENTRETIEN - REPARATION - CARROSSERIE - VENTE



ZA du Grand Tilleul - 26110 NYONS - Tél. 04 75 28 83 38
eric.begot0961@orange.fr



LES AUTOCARS DU PETIT NICE

S.A.S. CHAUVET
5, rue de Vernejoul - 26110 NYONS
Tél. 04 75 26 35 58
Mail : autocarsdupetitnice@hotmail.com

Weldom

ensemble, c'est mieux



Route de Montélimar - C.C Les Oliviers - NYONS
Tél. 04 75 28 17 68



Harmonie
ambulance

GRUPE vyv

RÉMUZAT
AMBULANCES

NYONS
AMBULANCES

☎ 04 75 27 84 19

☎ 04 75 26 03 03

AMBULANCES • VSL • TAXIS • MINIBUS



CONFIEZ
NOUS

du temps libre
pour
VOUS

NYONS
25 AVENUE PAUL LAURENS

SERVICES À LA PERSONNE

☎ 04 75 28 47 75



Portail, Grille, Porte, Mobilier, Rampe
Porte de garage (sectionnelle, coulissante)
Rideaux métalliques

Z.A. Les Laurons - 26110 NYONS
Tél. 04 75 26 24 41 - christophe.jove@orange.fr

Un nouveau
MAGASIN
BIO?

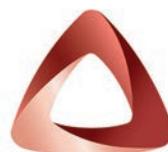
biocoop
LA BIO NOUS RASSEMBLE

Bien plus !
Un nouveau
magasin Biocoop !
BIOCOOP NYONS
BIOSPHERE

ZA des Laurons 2 - 26110 NYONS

☎ 04 75 27 48 69

Du lundi au samedi de 9h à 12h15
et de 14h30 à 19h



BRUNTP
TRAVAUX PUBLICS

235, chemin de la Buze - 26510 SAHUNE
☎ 04 75 27 41 79 - info@bruntp.fr

WEROCKET

Agence de création
de sites internet
sur-mesure

www.werocket.fr

NOUVEAU

Barret-de-Lioure
Buis-les-Baronnies
Condorcet
Cornillon-sur-l'Oule
La Penne-sur-l'Ouvèze
Mérindol-les-Oliviers
Montbrun-les-Bains
Montferrand-la-Fare
Pierrelongue
Reilhanette
Sahune
Sainte-Jalle
Saint-Sauveur-Gouvernet
Séderon
Venterol
Vercoiran
Villeperdrix
Vinsobres



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
Baronnies
en drôme provençale

URB@NISME

vos démarches en ligne

Profitez du service de saisine par voie électronique permettant le dépôt dématérialisé des :

- ✓ demandes d'autorisation d'urbanisme*
 - certificat d'urbanisme
 - déclaration préalable
 - permis de construire, permis d'aménager ...

- ✓ déclarations d'intention d'aliéner (DIA)*

- A noter qu'aucune autre méthode numérique ne sera recevable -

* Le dépôt des dossiers mentionnés peut toujours s'effectuer sous format papier directement en mairie, aux horaires d'ouverture habituels.

POUR VOUS CONNECTER



<https://sve.sirap.fr>

SERVICE GRATUIT ET SÉCURISÉ

Consultez les Conditions Générales d'Utilisation (CGU) dès votre première connexion

INFORMATIONS

La Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale a mis en place un service commun dédié à l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Ce service accompagne 18 communes du territoire.

www.cc-bdp.fr